

Les idées du SNALC

Depuis sa création, le SNALC est attaché à un enseignement public de qualité, fondé sur la transmission des connaissances, dans le respect des disciplines, avec des programmes et des horaires nationaux, des examens anonymes afin de donner aux jeunes générations une meilleure compréhension du monde et par là même, une plus grande maîtrise de leur avenir. Pour le SNALC, les méthodes ne peuvent se substituer aux contenus.

Le SNALC revendique fermement la laïcité de l'Ecole, la neutralité politique, l'indépendance à l'égard de tous les pouvoirs afin que les enfants puissent développer un esprit critique et une réflexion personnelle. Il fait de cette même indépendance l'objet de l'article premier de ses statuts : « *Le SNALC est indépendant et libre de toute attache à une organisation politique, confessionnelle ou idéologique.* »

Le SNALC souhaite réhabiliter les notions d'effort et de mérite sans lesquelles aucune promotion sociale n'est possible.

Il est favorable à la création de parcours scolaires diversifiés à la mesure de la variété des goûts, des projets et des aptitudes des élèves. Militant pour la suppression du collège unique, ne pouvant se résoudre à ce que l'Ecole publique devienne une école des pauvres voués à la sous-qualification et au chômage de masse, il a proposé dès le mois de juillet 2013 son projet de **Collège modulaire**, recueil de solutions concrètes et réalistes pour permettre à tous les collégiens de réussir à leur propre rythme, sans stigmatisation, sans redoublement, sans moyens supplémentaires (Cf. *Quinzaine Universitaire n°1360*). A la suite de cette réalisation, il a publié en septembre 2014 son grand projet pour la refondation des lycées : le **Lycée de tous les savoirs**. Ces deux projets seront repris, en octobre 2016, dans un ouvrage qui présente le projet éducatif du SNALC, ouvrage traitant de l'ensemble du système scolaire, de la maternelle au supérieur : [Permettre à tous de réussir](#).

Le SNALC a toujours défendu la liberté pédagogique, la revalorisation du métier d'enseignant, le respect des biens et des personnes dans tous les établissements scolaires.